



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. DISCIPLINE – Réunions de Novembre
2. COMMISSION ETHIQUE – Réunion du 27 octobre 2021
3. COMMISSION SENIORS – Matchs du 11 novembre
4. COMMISSION VETERANS
5. COMMISSION FOOTBALL ANIMATION – Réunion restreinte du 21 octobre 2021
6. COMMISSION COUPES JEUNES – Réunion du 27 octobre 2021
7. COMMISSION DES LITIGES – Réunion restreinte du 11 octobre 2021
8. COMMISSION DES LITIGES – Réunion restreinte du 20 octobre 2021
9. COMMISSION DES LITIGES – Réunion restreinte du 28 octobre 2021
10. COMMISSION FOOTBALL ANIMATION
11. COMMISSION JEUNES
12. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



IMPORTANT

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ☒ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ☒ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

Passeport sanitaire OBLIGATOIRE.

→ Le VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 1^{er} NOVEMBRE 2021, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 7 NOVEMBRE 2021, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 14 NOVEMBRE 2021, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 21 NOVEMBRE 2021, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :

Bernard DEJARDIN.



ETHIQUE



Réunion du : 27 octobre 2021
A LIEVIN

Présents : Mme Evelyne BAUDUIN – Présidente du District-
MM. Jean Luc BERNARD – Jean DENEUVILLE – Denis LAMORILLE – Pascal
LEPROVOST – Serge PAUCHET – Claudian PHILIPPE -

Invités : MME Nicole DELHAYE – MM. Daniel SION – Alain DELHAYE –

✓ La commission s'est réunie afin de finaliser l'organisation la soirée des récompenses qui aura lieu le Jeudi 25 Novembre.

✓ Le président **Jean Deneuville** en préambule rappelle les différentes réunions de la commission pour l'élaboration de cette soirée ainsi que la répartition des tâches.

Suite à cela, le carton d'invitation est présenté, il sera envoyé aux 30 « anciens » du district ainsi qu'aux 29 clubs invités dont voici la liste :

15 Clubs centenaires du district par ordre d'ancienneté :

STADE BETHUNOIS, STADE HENINOIS, U.S.OUVRIERE BRUAY-LABUISSIERE, U.S.A. LIEVIN, U.S.NOEUVOISE, LES CARABINIERS DE BILLY MONTIGNY, R.C.LENS, U.S. SAINT POL SUR TERNOISE, E.S. BULLY LES MINES, E.S. ISBERGUES, SC PRO PATRIA WINGLES, A.G. GRENAZ, US ROUVROY, A.S.BARLIN ET A.S. STE BARBE OIGNIES.

14 Clubs Challenge Sportif et fair-play :

U.S. MONCHY- BRETON, ET.S. SAULTY, A.S. BERNEVILLE, C.S. HABARQUOIS, R.C. AVESNES LE COMTE, J.F. GUARBEQUE, E.S. DE ROEUX, ENT.S. VAL SENSEE, ET.S. ANZIN ST AUBIN, SC ARTESIEN, A.S. BAPAUME BERTINCOURT, O. DE BURBURE, UNION SPORTIVE HEUCHIN LISBOURG, AM.S. TINCQUIZEL.

✓ En effet, la commission souhaite récompenser non pas les clubs des challenges du comportement sportif qui n'a pu être mis en place avec l'arrêt précoce des compétitions, mais ceux qui ont été nominés le plus souvent lors des 15 précédents challenges.

✓ D'autre part, le district fêtant cette année son centenaire, il est aussi prévu de mettre à l'honneur des personnes qui ont œuvré pour celui-ci ; une liste de 28 personnes a été arrêtée.

Ces personnes ainsi que les clubs seront appelés par un membre de la commission avant l'envoi de l'invitation.

La liste des personnalités ainsi que l'invité d'honneur : **Monsieur Gervais MARTEL**, est ensuite finalisée.

✓ L'organisation de la soirée est ensuite présentée.

✓ Après un accueil avec un apéritif offert par le district, la soirée se déroulera avec un repas entrecoupé par des spectacles différents (chansons retraçant les 100 ans, spectacle de cabaret et participation d'un ventriloque), mais aussi par la remise de cadeaux aux anciens, aux clubs et à l'invité d'honneur.

✓ Le Crédit Agricole et DG Buro vont offrir un jeu de maillots aux clubs centenaires et les clubs récompensés au Challenge Sportif se verront remettre une belle dotation de matériel.

✓ Lors de cette soirée, une tombola sera aussi mise en place avec la participation des différents sponsors du district.

✓ Il est ensuite procédé à la répartition des tâches pour cette soirée et la prochaine réunion de la commission est programmée le **17 novembre à 17 heures**.

Le Président de la Commission :
Jean DENEUVILLE.

Le Secrétaire :
Denis LAMORILLE



COMPETITIONS SENIORS



PROGRAMMATION DES MATCHS EN RETARD – LE 11 NOVEMBRE

COUPE ARTOIS

US Biache (b) – US Noyelles sous Lens
CS Pernes – JF Guarbecque

COUPE PLATEAU

US Hesdigneul – OS Aire (b)
Beaumetz SAF - ES Labeuvrière

COUPE LETEVE

US Pas (b) – US Boubers
AS Tincquizel (b) – US Arleux (b)

COUPE DEMANDRILLE

ES Douvrin – ES Bully (c)

COUPE CICA

ES Saulty (b) – Olympique Vendin (b)

SENIORS D2 – GROUPE A

Stade Béthune (c) – US Lestrem du **14 novembre avancé au 11 novembre**
ES Bully (b) – AS Loison du **14 novembre avancé au 11 novembre**

SENIORS D3 – GROUPE B

FC Hersin – US Arleux (+ délégué)

SENIORS D4 – GROUPE A

FC Montigny (b) – UAS Harnes(b)
ES Anzin (b) – SC Fouquières

SENIORS D4 – GROUPE B

AS Violaines (b) – Olympique Vendin

SENIORS D4 – GROUPE D

FC La Roupie – FC Calonne (b)

SENIORS D6 – GROUPE F

ES Laventie (b) – FC Richebourg

SENIORS D7 – GROUPE B

ES Ourton (b) – CS Pernes (b)

SENIORS D7 – GROUPE E

JS Bourecq – RC Calonne

Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS VETERANS



→ Suite à un problème d'éclairage, **CS HABARcq** nous informe qu'à compter **de ce jour et jusqu'au 12 mars**, son équipe **VETERANS – GROUPE 4** – joue ses matchs sur le terrain Honneur à 15 heures 30.

→ **ILLIES AUBERS** nous informe qu'à **compter de ce jour**, son équipe **VETERANS – GROUPE 1** – joue ses matchs à **ILLIES – Stade en Herbe – Rue du Calvaire**.

→ Par mail, **OLYMPIQUE BURBURE** nous informe du **forfait général** de son équipe **VETERANS – GROUPE 5** – Amende de 70 euros.

La Commission Vétérans :

Gérard DEBONNE.

Eric GOOSSENS.



COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



Réunion du : Restreinte du 21 octobre 2021
A LIEVIN

Présents : MM. Didier CLAY – Alain DELHAYE -

2eme tour de la Coupe U13 PITCH

Samedi 30 octobre 2021 à 14 heures - Rendez-vous des clubs sur le site à 13 heures 30.

Plateau à AJ ARTOIS : ES Saint Laurent – US Biache

Plateau à CS PERNES : OS Aire – CS Habarcq

Plateau à USA LIEVIN : ES Bully – USSM Loos

Plateau à US SAINT POL : RC Lens – Olympique Liévin

Plateau à CS DIANA LIEVIN : US Nœux – US Vimy

Plateau à US BILLY BERCLAU : Car. Billy Montigny – CS Avion

Plateau à FC AUCHEL : Stade Béthune – FC Busnes

Plateau à FC MONTIGNY : UAS Harnes – ES Angres

Plateau à CROISILLES : SC Saint Nicolas – OC Cojeul

Plateau à AS MAROEUIL : FA Arras – AubignySavy/Camblain

Plateau à USO MEURCHIN : Stade Hénin – US Noyelles sous Lens ou SC Fouquières

Plateau à ES LABEUVRIERE : ESD Isbergues – Locon/RCV Kennedy

Plateau à US BEUVRY : USO Bruay – US Gonnehem

Plateau à AS COURRIERES : ASSB Oignies – US Courcelles

Plateau à AS AUCHY : COS Marles – US Vermelles

Plateau à AS TINCQUIZEL : FC Dainville – Les collines

Constat du 1^{er} tour :

- Il y a eu 86 équipes engagées dont 8 engagements tardifs que la commission a dû affecter sur des plateaux non complets.
- Il est à noter que 8 équipes ont déclaré forfait avant le vendredi midi donc, ne seront pas sanctionnés de l'amende.
- La présentation des licences (extraction Footclubs) est à présenter, la feuille de match à remplir et à signer. Une vérification sur FOOT2000 est réalisée après les rencontres pour éviter toutes anomalies. En cas d'anomalie, les clubs concernés seront retirés du challenge.

Rappel :

- Les deux premières équipes sont qualifiées pour le 3eme tour qui aura lieu le samedi 5 février 2022.
- Un défi sera à effectuer avant les rencontres, vous pouvez retrouver la vidéo sur <https://youtu.be/zaLnYnwlrE>

Les clubs recevants doivent saisir les résultats et envoyer la feuille des rencontres.

Dates des différents tours :

FESTIVAL U13 GARCONS PITCH

1^{er} tour : **11 septembre 2021**

2eme tour : **30 octobre 2021**

3^{ème} tour : **5 Février 2022**

Demi-finale : **5 Mars 2022**

Finale District : Phase départementale le **2 Avril 2021** sur les installations de l'ES BULLY

Responsable Coupe U13 G Pitch : ***Didier CLAY et Alain DELHAYE***

FESTIVAL U13 FILLES PITCH

1^{er} tour : **30 octobre 2021**

2eme tour : **5 février 2022**

3eme tour : **5 mars 2022**

Finale Départementale : **2 avril 2022** sur les installations de l'ES BULLY.

Responsable Coupe U13 F Pitch : ***Micheline GOLAWSKI***

Chaque équipe présente devra se présenter avec :

- Les licences des joueurs et joueuses participant à la compétition (listing avec photos).
- 8 ballons de taille 4 en bon état (pour l'épreuve du défi).
- 2 jeux de maillots de couleurs différentes, numérotés.
- Prévoir chaussures adaptées (Terrain synthétique).
- Prévoir eau pour vos joueurs.
- 1 Educateur et 1 Dirigeant par équipe sur le terrain pendant les rencontres (aucune autre personne tolérée).
- Protocole de mise en place, se référer à la fiche "Présentation des ateliers" et que vous pouvez retrouver sur https://youtu.be/zaLnYnwI_rE

Le Président de la Commission :

Alain DELHAYE.

Le Responsable de la Coupe U13 Garçons :

Didier CLAY.



COUPES JEUNES



Réunion du : Mercredi 27 octobre 2021
A LIEVIN

Présents : MM. Jean Baptiste BEAUVENTRE – Alain DELHAYE – Pierre MONTAGNE – Marc TINCHON -

Excusés : MM. Nicolas OBAL – Pascal WATEL -

Absents : M. Jean Bernard LEDUC -

Homologation des rencontres des 23 et 24 OCTOBRE 2021

Les litiges ont été examinés par les Commissions des LITIGES ADMINISTRATIFS et SPORTIFS et de DISCIPLINE (Voir C.R.).

U18

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (3ème tour) : Reste 39 qualifiés

9 rencontres programmées - 7 homologuées - 2 reportées au **Lundi 1^{er} novembre 2021** - 3 exempts : US LESTREM - FC LILLERS et COS MARLES - 8 rencontres du 2^{ème} tour reportées au lundi **1^{er} novembre 2021** -

La rencontre US NOEUX – AFC LIBERCOURT est reportée au **Jeudi 11 novembre 2021** sous réserve d'élimination de l'US NOEUX du 4^{ème} tour de la Coupe GAMBARDELLA qui se joue le **6 ou 7 novembre 2021**. En cas de qualification pour le 1^{er} tour fédéral, l'US NOEUX ne pourra plus participer à la Coupe ARTOIS.

Coupe Philippe LEBAS (2ème tour) : Reste 32 qualifiés

1 Forfait en Coupe ARTOIS - 10 rencontres programmées - 9 homologuées - 1 reportée - 1 exempt en Coupe GAMBARDELLA : AS LENS - 10 qualifiés en Coupe ARTOIS : AS BAPAUME/BERTINCOURT/VAULX – US BEUVRY – US BOUBERS/AVESNES – FC CALONNE – US GRENAVE – US HOUDAIN – RC LABOURSE – AS MAROEUIL/HABARcq – FC MERICOURT – USO MEURCHIN -

U15

Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (3ème tour) : Reste 22 qualifiés

11 rencontres programmées dont 1 du 2^{ème} tour - 10 homologuées - 1 reportée.

Coupe Gaston POUILLY (2ème tour) : Reste 37 qualifiés

15 rencontres programmées - 13 homologuées - 2 reportées - 1 exempt : EC MAZINGARBE - 6 qualifiés en Coupe ARTOIS (US BIACHE – FC CALONNE – US COURCELLES – JS ECOURT – USA LIEVIN – AS VIOLAINES).

Elaboration des prochains tours de Coupes

Toutes les rencontres se dérouleront le week-end des **6 et 7 novembre 2021** sur le terrain du club 1^{er} nommé (*Date et horaire à consulter sur le site du DISTRICT*).

U18

Coupe GAMBARDELLA (4ème tour) :

Reste 5 qualifiés du District (1 Fédéral : RC LENS + 3 LIGUE : OS AIRE – US VERMELLES – US VIMY + 1 District : US NOEUX).

Coupe ARTOIS (Challenge Daniel DRAMEZ) (4ème tour) : Reste 22 qualifiés

10 rencontres programmées - 1 rencontre reportée du 2^{ème} tour au **Jeudi 11 novembre 2021** sous réserve d'élimination de l'US NOEUX en Coupe **GAMBARDELLA**.

En cas de qualification pour le 1^{er} tour fédéral, l'US NOEUX ne pourra plus participer à la Coupe **ARTOIS**.

Coupe Philippe LEBAS (3ème tour) : Reste 22 qualifiés

9 rencontres programmées - 1 exempt : O. BURBURE/ALLOUAGNE - 3 qualifiés en Coupe **ARTOIS** : US BEUVRY – US GRENAVE – AS LENS -

U15

Coupe ARTOIS (Challenge Raymond BRICE) (4ème tour) : Reste 12 qualifiés

4 rencontres programmées dont 1 report du 3^{ème} tour - 4 exempts : US BIACHE – USO BRUAY – ES ISBERGUES – ES SAINT LAURENT -

Coupe Gaston POUILLY (3ème tour) : Reste 24 qualifiés

10 rencontres programmées dont 2 reports du 2^{ème} tour - 1 exempt : AS NOYELLES les VERMELLES - 3 qualifiés en Coupe **ARTOIS** (US BIACHE – FC CALONNE – AS VIOLAINES).

Coupe ARTOIS U15 à 8 (1er tour) : 27 engagés

11 rencontres programmées - 5 exempts : AS AUCHY – AS BAILLEUL – AS BREBIERES – AS LENS – JF MAZINGARBE -

Relevé des amendes

Coupe ARTOIS U18

Retard feuille de match - 30 euros

AS BAPAUME/BERTINCOURT/VAULX – AS MAROEUIL/HABARCQ

Coupe ARTOIS U15

Retard feuille de match - 30 euros

JS ECOURT – SC SAINT NICOLAS

Coupe POUILLYU15

Tirage au sort non effectué - 15 euros

FC AVION REPUBLIQUE – US CROISILLES

Prochaines journées – calendriers (jusqu'à la trêve)

Jeudi 11 novembre 2021 :

Mise à jour des rencontres de coupes n'ayant pu être jouées le week-end des **6 et 7 novembre 2021**.

20 et 21 novembre 2021 :

Coupe **GAMBARDELLA** (5^{ème} tour – Finales Régionales)

11 et 12 décembre 2021 :

Coupe **GAMBARDELLA** (1^{er} tour Fédéral)

Coupes **ARTOIS U18 et U15** (5^{ème} tour)

Coupes **LEBAS U18 et POUILLY U15** (4^{ème} tour)

Coupe **ARTOIS U15 à 8** (2^{ème} tour)

Divers

RAPPEL :

Toute demande de DEROGATION doit parvenir au District AVANT les tirages au sort du tour suivant soit dans les 48 heures après la rencontre. Ensuite, l'accord du club adverse sera demandé.

Marc TINCHON.



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du lundi 11 octobre 2021
A LIEVIN

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Pierre JANNOT – Marc TINCHON

HOMOLOGATION

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journée du 18 septembre 2021

BRASSAGE U18 - NIVEAU 2

Rencontre AS VALLEE de la TERNOISE – AG GRENAIS

Réserve technique formulée par le club de VALLE de la TERNOISE, confirmée par mail, appuyée et motivée, réserve pouvant être prise en considération.

Motif : L'équipe ASVT porte réserve contre l'équipe visiteuse AG GRENAIS : 11 joueurs sur le terrain alors que 10 joueurs sur la feuille de match. Malgré le fait que l'arbitre et le capitaine ont vérifié les licences et l'identité des joueurs, mais pas le nombre. Constaté par le capitaine dirigeant de l'ASVT et arbitre à la mi-temps. L'équipe visiteuse a joué à 10 en deuxième mi-temps.

DECISION : En l'absence du rapport de l'arbitre bénévole, après la lecture des réserves techniques inscrites sur la FMI, la Commission dit que celles-ci sont irrecevables et les rejettent.

SCORE : AS VALLEE TERNOISE – AG GRENAIS : 2 (DEUX) – 5 (CINQ)

Droits confisqués.

Journée du 3 octobre 2021

BRASSAGE U15 NIVEAU 1

Rencontre US LESTREM – SC SAINT NICOLAS

Réserve technique formulée par le club de l'US LESTREM, confirmée par mail, appuyée et motivée, réserve pouvant être prise en considération.

Motif : Assistant n° 2 sans licence avant le match, prise de carte d'identité par l'arbitre. Mauvaise licence de l'assistant de SAINT NICOLAS. Entraineur adjoint présent lors de la prise de la carte d'identité. La réserve a été demandée par l'assistant n° 1 (Président de l'US LESTREM).

DECISION : A la lecture du rapport de l'arbitre, et, après la lecture des réserves techniques inscrites sur la FMI, la Commission dit que celles-ci sont irrecevables et les rejettent.

SCORE : US LESTREM – SC SAINT NICOLAS : 3 (TROIS) – 3 (TROIS)

TIRS au BUT : 2 (DEUX) – 4 (QUATRE)

Droits confisqués.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

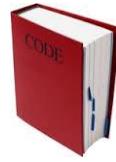
La Présidente
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire
Marc TINCHON

Parution du mercredi 3 novembre 2021



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : Restreinte du Mercredi 20 octobre 2021
A LIEVIN

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Jean Pierre JANNOT – Marc TINCHON

HOMOLOGATION

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

Journée du 3 OCTOBRE 2021

COUPE ARTOIS SENIORS (3EME TOUR) **Rencontre US MONCHY au BOIS – FC TILLOY**

Match non joué suite à un arrêté municipal du 3 octobre 2021, transmis à l'arbitre avant la rencontre. Arrêté municipal ne pouvant être pris en compte, transmis hors délai (*Pas envoyé au District pour le vendredi 12 h. – Annexe 17*).

Après lecture du rapport de l'arbitre, estimant que le terrain était impraticable à l'heure du coup d'envoi, la Commission des Litiges donne la rencontre à reprogrammer à une date fixée par la Commission des Coupes seniors.

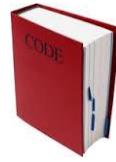
Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente
Nathalie COCKENPOT

Le Secrétaire
Marc TINCHON



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS - RESTREINTE



Réunion du : Jeudi 28 octobre 2021 -
A LIEVIN

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Marc TINCHON – Jacques PENNINCK -

FORFAITS – ADDITIF (réunion du 21 octobre)

Journées des 2 et 3 OCTOBRE2021

BRASSAGE U18 – NIVEAU 2

Rencontre ES BOIS BERNARD / US PAS (b)

Forfait d'US PAS.

BOIS BERNARD bat PAS (b) par forfait – score 5/0.

Amende de 15€ à PAS (b) - 1^{er} forfait.

Rencontre VALLEE la TERNOISE / US LESTREM (b)

Forfait de LESTREM.

VALLEE la TERNOISE bat LESTREM (b) par forfait – score 5/0.

Amende de 30 € à LESTREM – 2eme forfait.

BRASSAGE U16

Rencontre FC AUCHEL / AS PONT à VENDIN

Forfait de PONT à VENDIN.

AUCHEL bat PONT à VENDIN par forfait – score 5/0.

Amende de 30 € à PONT à VENDIN – 2eme forfait.

BRASSAGE U15

Rencontre : UC DIVION / US COURCELLES

Forfait de COURCELLES.

DIVION bat COURCELLES par forfait – score 5/0.

Amende de 30 € à COURCELLES – 2eme forfait.

Journées des 9 et 10 OCTOBRE 2021

COUPE ARTOIS U18

Rencontre : FC AVION REPUBLIQUE / US MONCHY au BOIS

Forfait de MONCHY au BOIS.

AVION REPUBLIQUE bat MONCHY au BOIS par forfait – score 5/0.

Amende de 15€ à MONCHY au BOIS.

COUPE LEBAS U18

Rencontre : US LESTREM (b) / OLYMPIQUE BURBURE-ALLOUAGNE

Forfait de LESTREM.

OLYMPIQUE BURBURE-ALLOUAGNE bat LESTREM par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à LESTREM.

COUPE POUILLY U15

Rencontre : FC BUSNES-NORRENT / AS PONT à VENDIN

Forfait de PONT à VENDIN.

BUSNES-NORRENT bat PONT à VENDIN par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à PONT à VENDIN.

Journée des 16 et 17 OCTOBRE 2021

COUPE SENIORS PLATEAU

Rencontre : US NOEUX (b) / ES VENDIN

Match arrêté pour insuffisance de joueur à VENDIN.

NOEUX bat VENDIN sur le score de 8/0.

Amende de 25 euros.

BRASSAGE U18 – NIVEAU 2

Rencontre : AS BREBIERES / USA LIEVIN

Forfait d'USA LIEVIN.

BREBIERES bat LIEVIN par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à USA LIEVIN – 1^{er} forfait.

Rencontre : UC DIVION / US LESTREM (b)

Forfait de LESTREM.

DIVION bat LESTREM par forfait – score 5/0.

Amende de 45 € à LESTREM – 3eme forfait.

BRASSAGE U16

Rencontre : US MONCHY au BOIS / US NOYELLES sous LENSH

Forfait de NOYELLES sous LENSH.

MONCHY au BOIS bat NOYELLES sous LENSH par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à NOYELLES sous LENSH – 1^{er} forfait.

BRASSAGE U15 – NIVEAU 2

Rencontre : AFC LIBERCOURT / AS BARLIN

Forfait de BARLIN.

LIBERCOURT bat BARLIN par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à BARLIN – 1^{er} forfait.

FORFAITS – RECTIFICATIF (réunion du 21 octobre)

Journées des 2 et 3 OCTOBRE 2021

FUTSAL D1

Rencontre : LENS TIGERS / LIBERCOURT FUTSAL

Forfait de LIBERCOURT.

LENS TIGERS bat LIBERCOURT par forfait – score 5/0.

Lire : Amende de 12 euros 50 € à LIBERCOURT (1^{er} forfait). Match retour à LENS TIGERS.

FORFAITS

Journées des 23 et 24 OCTOBRE 2021

FEMININES D1

Rencontre : US NOYELLES sous LENS / FC TILLOY

Forfait de TILLOY.

NOYELLES sous LENS bat TILLOY par forfait – score 5/0.

Amende de 75 € à TILLOY – 3eme forfait.

Match retour à NOYELLES sous LENS.

FEMININES SENIORS A 7 – GROUPE B

Rencontre : FC BOUVIGNY / US CROISSETTE

Forfait de CROISSETTE.

BOUVIGNY bat CROISSETTE par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à CROISSETTE – 1^{er} forfait.

Match retour à BOUVIGNY.

FEMININES U16 A 8

Rencontre : FC DAINVILLE / FC TILLOY

Forfait de DAINVILLE.

TILLOY bat DAINVILLE par forfait – score 5/0.

Amende de 10 € à DAINVILLE – 1^{er} forfait.

U17 DISITRCT – GROUPE A

Rencontre : RCV LOCON KENNEDY / OLYMPIQUE LIEVIN

Forfait de LOCON KENNEDY.

OLYMPIQUE LIEVIN bat LOCON KENNEDY par forfait – score 5/0.

Amende de 7 € 50 à LOCON KENNEDY – 1^{er} forfait.

U15 A 8 – GROUPE B

Rencontre : US ARLEUX NEUVIREUIL / OC COJEUL TILLOY

Forfait d'ARLEUX NEUVIREUIL.

COJEUL TILLOY bat ARLEUX NEUVIREUIL par forfait – score 5/0.

Amende de 5 € à ARLEUX NEUVIREUIL – 1^{er} forfait.

U15 A 8 – GROUPE D

Rencontre : RC LOCON KENNEDY (b) / ES HAILLICOURT

Forfait de LOCON KENNEDY (b).

HAILLICOURT bat LOCON KENNEDY par forfait – score 5/0.

Amende de 10 € à LOCON KENNEDY – 1^{er} forfait.

COUPE LOYEZ VETERANS

Rencontre : OLYMPIQUE BURBURE / FC AVION REPUBLIQUE

Forfait de BURBURE.

AVION REPUBLIQUE bat BURBURE par forfait – score 5/0.

Amende de 25 € à BURBURE.

Rencontre : FC MONTIGNY / AUBIGNY au BAC

Forfait d'AUBIGNY au BAC.

MONTIGNY bat AUBIGNY au BAC par forfait – score 5/0.

Amende de 12 € 50 à AUBIGNY au BAC

Rencontre : US LESTREM / AS ROCLINCOURT

Forfait de ROCLINCOURT.

LESTREM bat ROCLINCOURT Par forfait – score 5/0.

Amende de 12 € 50 à ROCLINCOURT.

COUPE VETERANS ARTOIS A 7

RENCONTRE : OC COJEUL / ES LAVENTIE

Forfait de LAVENTIE.

COJEUL bat LAVENTIE par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à LAVENTIE.

Rencontre : AS BAILLEUL / US GONNEHEM

Forfait de GONNEHEM.

BAILLEUL bat GONNEHEM par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à GONNEHEM.

RENCONTRE : SC SAINT NICOLAS / AS CAUCHY

Forfait de CAUCHY.

SAINT NICOLAS bat CAUCHY par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à CAUCHY.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :

Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :

Marc TINCHON.



COMPETITIONS FOOTBALL ANIMATION



Forfait général d'[AOSC SALLAUMINES – U11 MATIN – D4 – Groupe H](#)– Amende : 40 euros

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE.



COMPETITIONS JEUNES



LES FORFAITS

RAPPEL : Article 6.10 de l'Annexe 7.3

Les forfaits enregistrés pendant le brassage restent au compte de l'équipe concernée lors de la compétition proprement dite et le 4^{ème} forfait est synonyme de forfait général.

Club comptabilisant 4 forfaits = FORFAIT GENERAL

U18 Niveau 2 ➔ US LESTREM (b)

LES ENGAGEMENTS TARDIFS (ENTREE EN PHASE 2) :

TRANSFERT de U15 à 8 en **U15 à 11 (Phase 2)** :

Entente AGNY/ACHICOURT – US CROISSETTE – **US HEUCHIN/LISBOURG –AS NOYELLES les VERMELLES (b)**
– **AS VIOLAINES (b)** -

En U16 : US HESDigneul

En U18 Niveau 2 : ES LAVENTIE (b)

En U17 : La demande de l'O.S. ANNEQUIN ne peut être satisfait à ce jour, les 2 groupes étant complets.

Pascal WATEL

Parution du mercredi 3 novembre 2021



TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



Du 28 au 30 octobre	UC DIVION	U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 – U12/U13 U14/U15 – U16/U18 – Seniors Féminines
31 octobre	AFC LIBERCOURT	U10/U11
1er novembre	AFC LIBERCOURT	U12/U13
Du 2 au 5 novembre	AFC LIBERCOURT	U8 – U9 – U10 – U11
6 novembre	US VERMELLES	U6/U7
7 novembre (matin)	US VERMELLES	U8
7 novembre (après-midi)	US VERMELLES	U9

Parution du mercredi 3 novembre 2021